

Dimanche 09 juillet 2017
Frasnes-lez-Buissenal



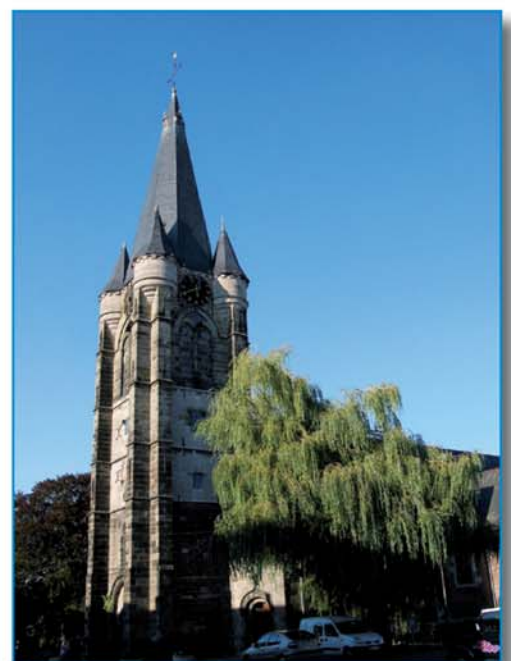
WAPI CLASSIC

Lotto Coupe de Belgique Débutants

Départ: 14 h 30
Distance: 76,9 kms



Frasnes-lez-Anvaing



DONNEES TECHNIQUES

P.P.O. : Rue Léon Desmottes/Rue Oscar Soudant

DEVIATION GENERALE

Rue Léon Desmottes ← Rue Oscar Soudant → Rue Jean-Baptiste Chamart, Rue de la Fauvette

Parkings "Coureurs et accompagnateurs, VIP/Invités, Spectateurs" :

Rue de la Fauvette (face au Hall Sportif)

Parkings "Officiels, Organisation et échelons course, Véhicules et Bus équipes" :

Place de l'Eglise, Grand Place, Rue du Monceau

(Rue de la Fauvette ← Rue du Cloître → Place de la Liberté → Rue du Monceau, Grand Place)

- Véhicules de tête : Rue du Pont de Lessines, Route de Lessines

- Véhicules de queue : Rue Haute

Vestiaires :

Hall Sportif, Rue de la Fauvette, 6

Permanence et inscriptions (directeurs sportifs) : de 11h00 - 12h15

Centre scolaire Saint-Martin, Grand Place n° 16

Briefing : 12h30

Centre scolaire Saint-Martin, Grand Place n° 16

Site départ/arrivée : Grand Place

Signature feuille de départ : 13h15 - 14h00

Contrôle des braquets (7,32 m) : 14h00 - 14h25

Départ en cortège (1,7 km) : 14h30

- Enchaînement directeurs sportifs : Rue du Monceau, Place de l'Eglise, Grand Place

Départ réel : 14h33

- Route de Lessines/Contrepre

Radio Tour : Canal 1 - 164.63125

Distance : 76,9 km

- 1 circuit de 16,6 km (départ réel/ligne d'arrivée)

- 2 circuits complets de 18,3 km

- 3 circuits de 7,9 km

Zone Ravito (700 m) : Route de Lessines

(Entrée principale du cimetière → Résidence d'Ergies, route de Lessines 32C)

Après le 2^{ème} passage de la ligne d'arrivée

Au cours des 3^{ème}, 4^{ème}, et 5^{ème} circuits (Km 35,2, 53,5, et 61,4)

Arrivée prévue : 16h30

- Dérivation : A gauche, 250 m avant la ligne d'arrivée

← Rue de l'Hôtel de Ville, Rue du Cloître → Place de la Liberté → Rue du Monceau, Grand Place

- Podium protocolaire (3 premiers classés) : Grand Place

- Contrôle médical : Centre culturel du Pays des Collines, Grand Place n° 8

Classements et remises des prix :

Centre scolaire Saint-Martin, Grand Place n° 16

COMITE ORGANISATION

Président	Jean-Pierre Delitte	29, Rue Pironche, 7911 Frasnes-lez-Buissenal – +32 (0) 496 571 349
Vices-Présidents	Yannick Decock Jean Michel Maton	9, Route d'Hacquegnies, 7911 Frasnes-lez-Buissenal - +32 (0) 477 840 669 70, Avenue de Wallonie, 7900 Leuze-en-Hainaut – +32 (0) 474 240 514
Secrétaire	Marc Duchenne	5, Marais Gauquier, 7911 Frasnes-lez-Buissenal – +32 (0) 477 872 103
Directeur de course	Jean Michel Maton	70, Avenue de Wallonie, 7900 Leuze-en-Hainaut – +32 (0) 474 240 514
Sites Internet :	Organisateur	www.petitereinefrasnoise.be
	Résultats	www.uitslagen.kbwb-rlvb.com - fewbhainaut.be

OFFICIELS

Président	Denis Lejeune	+32 (0) 497 359 980
Commissaires	Michel Bosquillon Paul Goulem	+32 (0) 492 957 025 +32 (0) 495 218 900
Juge à l'arrivée	Dirk Heye	+32 (0) 473 248 505
Commissaires moto	Sébastien De Mey Yvette Messin	+32 (0) 473 281 957 +32 (0) 477 170 009
Informatique	Team RLVB-KBWB	
Radio-communications Radio-Tour	Freddy Havelange Jean-Pierre Coppenolle	+32 (0) 475 447 372 +32 (0) 477 221 636
Médecin de course	Luc Mathieu	+32 (0) 475 473 823

HOPITAUX

CWAPI	Rue des Sports, 51 7500 Tournai	+32 (0) 69 333 111
AZ Glorieux	Glorieuxlaan, 55 9600 Renaix (Ronse)	+32 (0) 55 233 011

EQUIPES ENGAGEES

	EQUIPE	PR (1)	SUIV (2)		EQUIPE	PR (1)	SUIV (2)
1	Acrog - Balen B.C.	AN		15	Sport en Moedig Genk	LB	SUIV
2	Tieltse Renners Club	WV	SUIV	16	Sport en Steun Leopoldsburg	LB	
3	Zanatta-Galloo Cyclingteam Menen	WV		17	De Kastelse Durvers Kasterlee	AN	SUIV
4	Wim Ruelens Lotto Olympia Tienen	VB		18	De Dijlespurters V.V. Mechelen	AN	
5	Wielerclub Onder Ons - Parike	OV		19	WK Noord-West Brabant	VB	SUIV
6	Blancs Gilets Brabant Wallon	WAL		20	Sprint 2000 Charleroi	WAL	SUIV
7	VD Hauwe CT. - Gentse VS	OV	SUIV	21	R.V.S. Peruwelz-Bury	WAL	SUIV
8	Van Moer Logistics Cycling Team	OV		22	Lotto -V.C. Ardennes	WAL	
9	Verandas Willems - CC Cheigny	WAL		23	KTC Cycling Team	OV	
10	Meubelen Gaverzicht-Glascentra CT.	WV	SUIV	24	Royal Cureghem Sportif	VB	SUIV
11	Wac Team Hoboken	AN		25	Young Cycling Talent D&D	VB	
12	WC Steeds Vooraan Kontich	AN	SUIV	26	Isorex Cycling Team	OV	
13	Pappillon-Rudyco-Janatrans C.T.	OV	SUIV	27	Jarface Development Team	OV	SUIV
14	CT Luc Wallays Jonge Renners Roeselare	WV		28	Lensworld Cycling Team	VB	

(1) Province

(2) Voitures suiveuses désignée comme telles par la R.L.V.B. pour suivre la 2^{ème} manche de la Coupe de Belgique des Débutants à Frasnes-lez-Buissenal

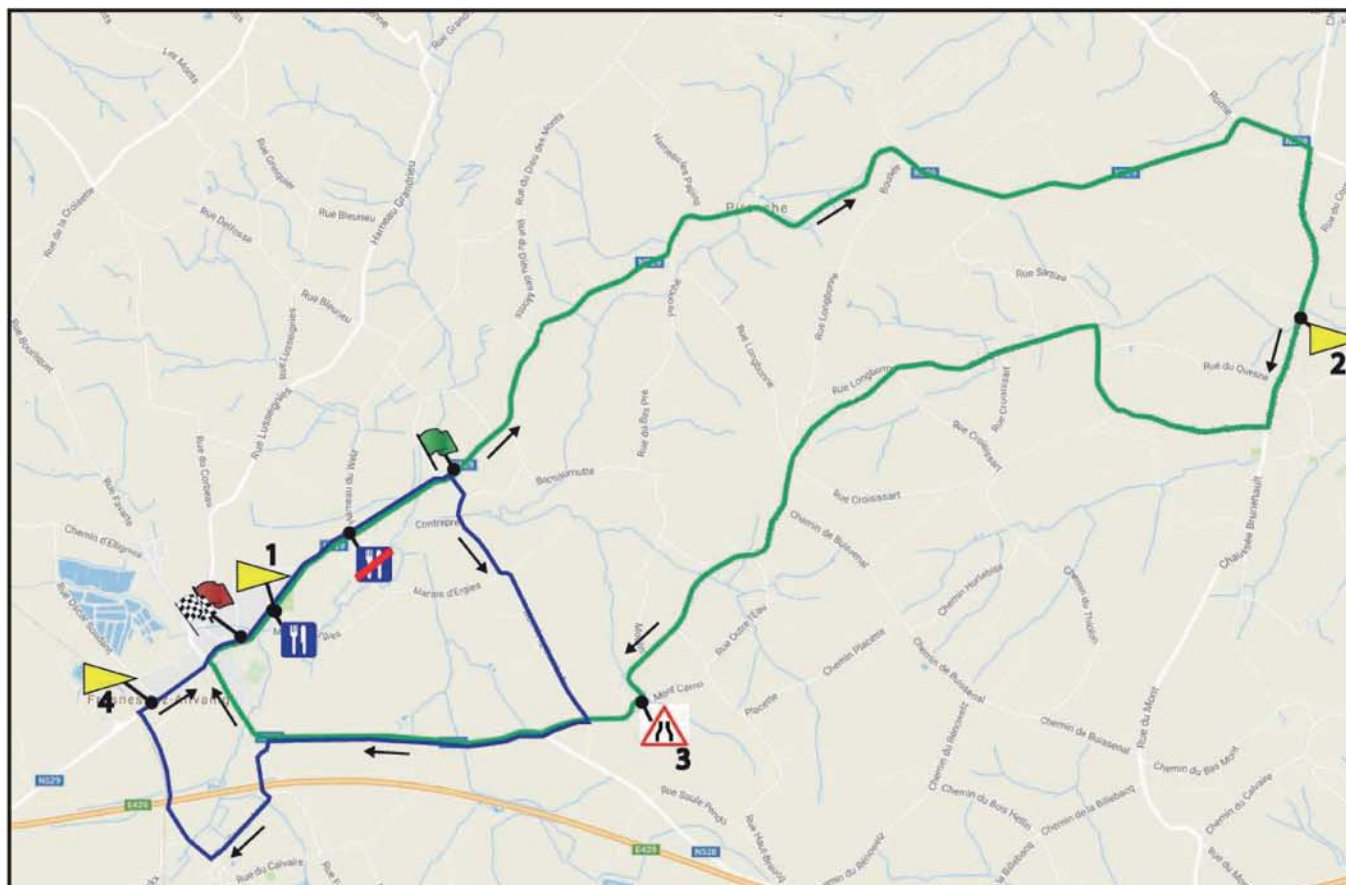
Endroits de danger – Drapeaux jaunes



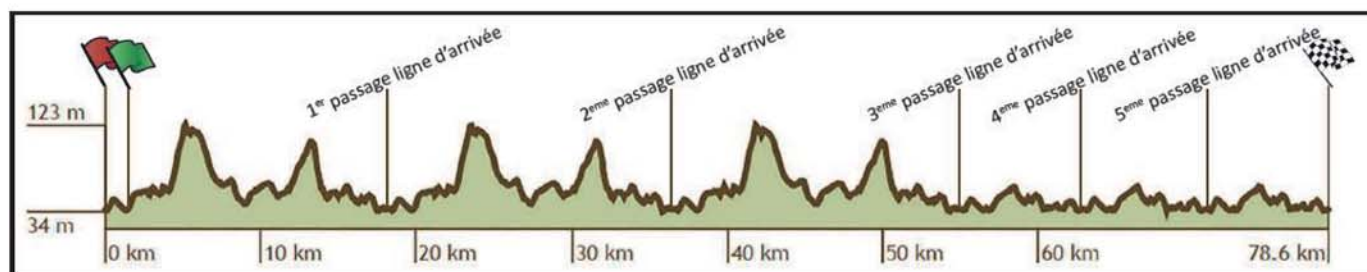
PLAN CIRCUITS
- CIRCUIT 1 : 18,3 km
- CIRCUIT 2 : 7,9 km

- CIRCUIT 1 : 18,3 km

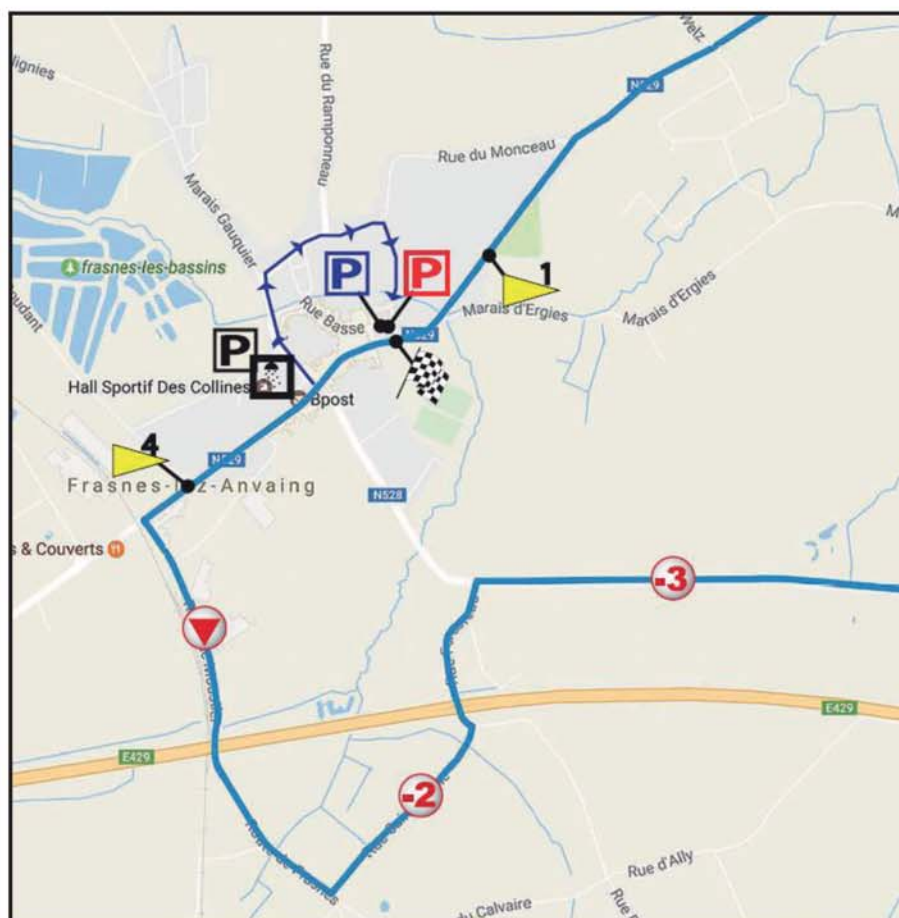
- CIRCUIT 2 : 7,9 km



PROFIL COMPLET



PLAN 3 KM

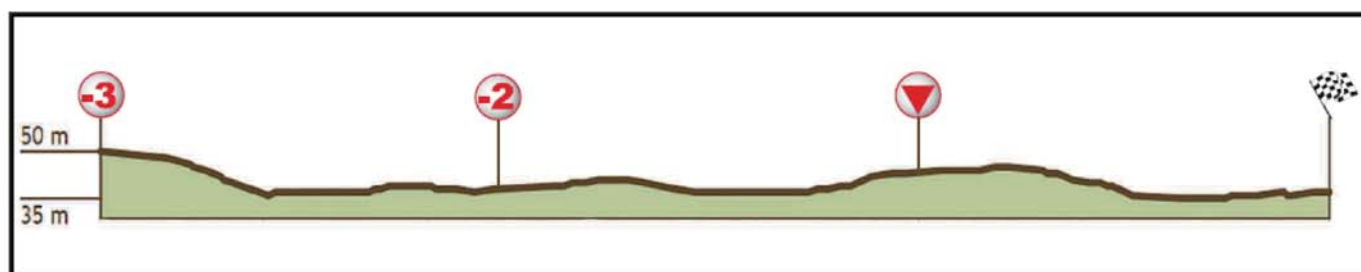


Ligne d'arrivée : Ligne droite de 250 m en légère montée.

Dérivation directeurs sportifs : A gauche, 250 m avant la ligne d'arrivée

← Rue de l'Hôtel de Ville, Rue du Cloître → Place de la Liberté → Rue du Monceau, Grand Place

PROFIL 3 KM



Légende

	PPO Point de Passage Obligé		Parking officiels
	Arrivée finale		Parking équipes
	Vestiaires		Parking invités/public
	Départ fictif		Départ réel
	Zone Ravito		Dérivation

Lotto-Coupe de Belgique (Débutants)
WAPI CLASSIC
Dimanche 09 juillet 2017
76,9 km (16,6 + 2 x 18,3 km + 3 x 7,9 km)

**Heures
de passage
Moyenne**

Km + Km -		Communes , entités, rues traversés			38	40
		FRASNES-LEZ-ANVAING				
		Frasnes-lez-Buissenal				
		DEPART FICTIF				
0,0	1,7			Grand'Place	14:30	14:30
				Rue du Pont de Lessines, N529 Route de Lessines		
0,3	1,4			îlot central - Passage des 2 côtés	14:30	14:30
				N529 Route de Lessines		
1,7	0,0			Fin départ en cortège	14:33	14:33
		DEPART OFFICIEL				
0,0	76,9			N529 Route de Lessines (à hauteur du Carrefour Rue Contrepre)	14:33	14:33
0,0	76,9			N529 Rue Pironche	14:33	14:33
2,5	74,4			Début Côte de la Folie	14:37	14:37
3,8	73,1			Sommet Côte de la Folie	14:39	14:39
				Rue de la Folie, Rue du Cornet		
6,4	70,5			Chaussée de Brunehaut - Direction Ath/Oeudeghien	14:43	14:43
7,6	69,3			Chicane	14:45	14:44
8,1	68,8			À l'école, vers Rue du Quesne	14:46	14:45
9,0	67,9			Rue du Quesne	14:47	14:47
9,6	67,3			Rue Beausoir, Rue Longbonne	14:48	14:47
11,7	65,2			Rue Warloche, Moulin - Descente rapide	14:51	14:51
13,5	63,4			Vers place de Buissenal !! Traversée sinueuse/rétrécissement !!	14:54	14:53
13,6	63,3			Place de Buissenal	14:54	14:53
13,9	63,0			Petit Saint-Martin	14:55	14:54
14,2	62,7			N528 Route d'Ath	14:55	14:54
15,8	61,1			N528 Rue Belle-Eau (à hauteur du Carrefour Rue Foresteau)	14:58	14:57
16,4	60,5			N529 Rue Haute, Grand'Place	14:59	14:58
16,6	60,3			1er passage ligne d'arrivée	14:59	14:58
				Rue du Pont de Lessines, N529 Route de Lessines		
16,9	60,0			îlot central - Passage des 2 côtés	15:00	14:58
				N529 Route de Lessines		
18,3	58,6			N529 Route de Lessines (à hauteur du Carrefour Rue Contrepre)	15:02	15:00
18,3	58,6			N529 Rue Pironche	15:02	15:00
20,8	56,1			Début Côte de la Folie	15:06	15:04
22,1	54,8			Sommet Côte de la Folie	15:08	15:06
				Rue de la Folie, Rue du Cornet		
24,7	52,2			Chaussée de Brunehaut - Direction Ath/Oeudeghien	15:12	15:10
25,9	51,0			Chicane	15:14	15:12
26,4	50,5			À l'école, vers Rue du Quesne	15:15	15:13
27,3	49,6			Rue du Quesne	15:16	15:14
27,9	49,0			Rue Beausoir, Rue Longbonne	15:17	15:15
30,0	46,9			Rue Warloche, Moulin - Descente rapide	15:20	15:18
31,8	45,1			Vers place de Buissenal !! Traversée sinueuse/rétrécissement !!	15:23	15:21
31,9	45,0			Place de Buissenal	15:23	15:21
32,2	44,7			Petit Saint-Martin	15:24	15:21
32,5	44,4			N528 Route d'Ath	15:24	15:22
34,1	42,8			N528 Rue Belle-Eau (à hauteur du Carrefour Rue Foresteau)	15:27	15:24
34,7	42,2			N529 Rue Haute, Grand'Place	15:28	15:25
34,9	42,0			2ème passage ligne d'arrivée	15:28	15:25
				Rue du Pont de Lessines, N529 Route de Lessines		
35,2	41,7			îlot central - Passage des 2 côtés	15:29	15:26
35,3	41,6			Zone RAVITO	15:29	15:26
36,6	40,3			N529 Route de Lessines (à hauteur du Carrefour Rue Contrepre)	15:31	15:28
36,6	40,3			N529 Rue Pironche	15:31	15:28
39,1	37,8			Début Côte de la Folie	15:35	15:32
40,4	36,5			Sommet Côte de la Folie	15:37	15:34

Km + Km -		Communes , entités, rues traversés		38	40
			Rue de la Folie, Rue du Cornet		
43,0	33,9		Chaussée de Brunehaut - Direction Ath/Oeudeghien	15:41	15:38
44,2	32,7		Chicane	15:43	15:39
44,7	32,2		À l'école, vers Rue du Quesne	15:44	15:40
45,6	31,3		Rue du Quesne Gauche + Droite	15:45	15:41
46,2	30,7		Rue Beausoir, Rue Longbonne	15:46	15:42
48,3	28,6		Rue Warloche, Moulin - Descente rapide	15:49	15:45
50,1	26,8		Vers place de Buissenal !! Traversée sinueuse/rétrécissement !!	15:52	15:48
50,2	26,7		Place de Buissenal	15:52	15:48
50,5	26,4		Petit Saint-Martin	15:53	15:49
50,8	26,1		N528 Route d'Ath	15:53	15:49
52,4	24,5		N528 Rue Belle-Eau (à hauteur du Carrefour Rue Foresteau)	15:56	15:52
53,0	23,9		N529 Rue Haute, Grand'Place	15:57	15:53
53,2	23,7		3ème passage ligne d'arrivée + 3 circuits de 7,9km	15:57	15:53
			Rue du Pont de Lessines, N529 Route de Lessines		
53,5	23,4		îlot central - Passage des 2 côtés	15:57	15:53
53,6	23,3		Zone RAVITO	15:58	15:53
54,9	22,0		(Carrefour Rue Contrepré) vers Contrepré, Tombelle	16:00	15:55
56,6	20,3		Petit Saint-Martin - Pavés dans le virage	16:02	15:58
56,9	20,1		N528 Route d'Ath	16:03	15:58
58,5	18,4		Foresteau - Direction Moustier	16:05	16:01
58,8	18,1		Passage sous pont (A8) Rue Sainte Anne	16:06	16:01
59,4	17,5		Route de Moustier - Pont sur A8 - Route de moustier, Place de la Station	16:07	16:02
60,4	16,5		N529 Rue Léon Desmottes	16:08	16:04
60,9	16,0		Place de l'Hôtel de Ville	16:09	16:04
			N529 Rue Haute, Grand'Place		
61,1	15,8		4ème passage ligne d'arrivée + 2 circuits de 7,9km	16:09	16:05
			Rue du Pont de Lessines, N529 Route de Lessines		
61,4	15,5		îlot central - Passage des 2 côtés	16:10	16:05
61,5	15,4		Zone RAVITO	16:10	16:05
62,8	14,1		(Carrefour Rue Contrepré) vers Contrepré, Tombelle	16:12	16:07
64,5	12,4		Petit Saint-Martin - Pavés dans le virage	16:15	16:10
64,8	12,2		N528 Route d'Ath	16:15	16:10
66,4	10,5		Foresteau - Direction Moustier	16:18	16:13
66,7	10,2		Passage sous pont (A8) Rue Sainte Anne	16:18	16:13
67,3	9,6		Route de Moustier - Pont sur A8 - Route de moustier, Place de la Station	16:19	16:14
68,3	8,6		N529 Rue Léon Desmottes	16:21	16:15
68,8	8,1		Place de l'Hôtel de Ville	16:22	16:16
			N529 Rue Haute, Grand'Place		
69,0	7,9		5ème passage ligne d'arrivée + 1 circuit de 7,9km	16:22	16:17
			Rue du Pont de Lessines, N529 Route de Lessines		
69,3	7,6		îlot central - Passage des 2 côtés	16:22	16:17
70,7	6,2		(Carrefour Rue Contrepré) vers Contrepré, Tombelle	16:25	16:19
72,4	4,5		Petit Saint-Martin - Pavés dans le virage	16:27	16:22
72,7	4,3		N528 Route d'Ath	16:28	16:22
74,3	2,6		Foresteau - Direction Moustier	16:30	16:24
74,6	2,3		Passage sous pont (A8) Rue Sainte Anne	16:31	16:25
75,2	1,7		Route de Moustier - Pont sur A8 - Route de moustier	16:32	16:26
75,9	1,0		1 km Route de Moustier (à hauteur du n°9) - Place de la Station	16:33	16:27
76,2	0,7		N529 Rue Léon Desmottes	16:33	16:27
76,7	0,2		Place de l'Hôtel de Ville	16:34	16:28
76,7	0,2		< < DERIVATION: à gauche, vers Rue de l'Hôtel de Ville, Rue du Cloître, Pl. de la Liberté	16:34	16:28
			N529 Rue Haute, Grand'Place		
76,9	0,0		ARRIVÉE FINALE	16:34	16:28

REGLEMENT

1. Organisation.

L'épreuve "WAPI CLASSIC" est organisée par "La Petite Reine Frasnoise" dont le siège est situé à l'adresse de son président, Monsieur Jean-Pierre DELITTE, rue Pironche 29, à 7911 Frasnes-lez-Buissenal (Belgique). Elle se dispute le dimanche 09 juillet 2017, sous les règlements de la Royale Ligue Vélocipédique Belge (R.L.V.B.) et plus particulièrement de son règlement particulier de la Lotto-Coupe de Belgique Débutants.

2. Type d'épreuve.

L'épreuve est réservée aux athlètes de la catégorie des Débutants (15-16 ans) et constitue la 2^{ème} manche de la Lotto-Coupe de Belgique Débutants 2017 des courses sur route en ligne constituée de 5 manches de courses sur route en ligne. En cas d'infraction, le barème de pénalités de la Royale Ligue Vélocipédique Belge est le seul applicable et tous les cas non prévus au présent règlement seront tranchés par le jury des commissaires en conformité aux dispositions en usage auprès de la R.L.V.B.

3. Participation.

Les participations sont enregistrées auprès de la R.L.V.B. conformément à son règlement particulier de la Lotto-Coupe de Belgique Débutants.

Conformément à celui-ci, le nombre de coureurs par équipe est de minimum 3 et de maximum 4 coureurs.

4. Permanence.

La permanence de départ se tiendra le même jour, dimanche 09 juillet, au "Centre scolaire Saint-Martin", Grand Place n° 16, à 7911 Frasnes-lez-Buissenal.

La confirmation des partants et le retrait des dossards par les responsables d'équipes s'y dérouleront de 11h00 à 12h15. Les directeurs sportifs s'y présenteront, munis des licences de leurs coureurs et tiendront à la disposition du jury des commissaires toutes les autorisations, pièces d'identité et autres licences de leurs accompagnateurs.

La réunion des directeurs sportifs se tiendra à 12h30, au même endroit.

5. Signature de la feuille de départ.

Les coureurs devront se présenter, munis de leur carnet médical et de leur licence, à la signature de la feuille de départ qui se déroulera de 13h15 à 14h00 sur le site de départ, Grand Place, à 7911 Frasnes-lez-Buissenal. Tout coureur ayant omis de signer la feuille de départ se verra interdire le départ ou sera disqualifié avec application du règlement R.L.V.B..

La signature de départ servant de présentation des équipes à la presse et au public, les chefs d'équipes veilleront à ce que leurs coureurs se présentent groupés ensemble à ces opérations.

En outre, l'organisateur fixera à chaque équipe un horaire de présentation. Celui-ci sera fixé dans l'ordre inverse du classement général inter-équipe de la Lotto-Coupe de Belgique Débutants des courses en ligne d'actualité à la veille de l'épreuve, à savoir celui de la 1^{ère} manche qui aura déjà eu lieu le 26/03/2017 (Gent - Wevelgem Katjekoers).

Le contrôle des braquets (7,32 m) aura lieu à l'arrière de la ligne de départ de 14h00 à 14h25, le départ fictif étant donné à 14h30

6. Dossards, plaques de cadre et transpondeurs.

A l'inscription, l'organisateur mettra à la disposition de chaque équipe un jeu de 4 dossards ainsi que 4 plaques de cadre.

Le dossard sera à placer sur le flanc **gauche**.

Une caution de 10,00 sera exigée par coureur. A la permanence d'arrivée, une somme de 5,00 sera rendue en cas de restitution complète et non endommagée de ce matériel.

A la demande de la Commission Clubs à Coureurs, la R.L.V.B. a décidé d'optimiser le traitement et la diffusion des résultats des épreuves figurant sur le calendrier national et international par l'utilisation de transpondeurs.

7. Voitures techniques.

Seuls les 12 véhicules techniques désignés par la R.L.V.B. comme suiveurs à l'occasion de cette 2^{ème} manche seront autorisés à suivre en course, dans l'ordre de placement établi selon les dispositions du règlement particulier de la Lotto-Coupe de Belgique Débutants tel que prévu par la R.L.V.B..

8. Assistance technique - Véhicules neutres et Ardoisiers.

Le service d'assistance technique neutre sera assuré par 2 véhicules.

L'organisateur a aussi prévu 1 moto avec ardoisier.

9. Assistance médicale.

Une ambulance médicalisée, ayant à son bord deux infirmiers, suivra la course. Par ailleurs, un véhicule, ayant à son bord un médecin, circulera en course.

10. Ravitaillements.

Une zone fixe de ravitaillement de 700 mètres est prévue à la Route de Lessines à partir de l'entrée principale du cimetière.

Le ravitaillement y sera autorisé à partir du 2^{ème} passage de la ligne d'arrivée, à savoir au cours des 3^{ème}, 4^{ème}, et 5^{ème} circuit (Km 35,2/53,5/et 61,4). Cette zone sera annoncée et délimitée par des panneaux mis en place par l'organisateur.

11. Environnement

Le respect de l'environnement est de rigueur tant dans le chef des coureurs que de celui de la caravane. Durant la course les participants et leurs accompagnateurs seront sensibles au rejet des bidons et des emballages sur la voie publique et, dans la zone de ravitaillement prévue, les préposés au ravitaillement veilleront à la récupération de ces rejets avant de quitter la zone.

12. Délais d'élimination.

Les délais d'élimination pour cette épreuve sont de 8 %.

13. Contrôle médical.

Le règlement antidopage de l'UCI s'applique intégralement à la présente épreuve ainsi que la législation antidopage du Gouvernement de la Communauté Française conformément au Décret sur la lutte contre le dopage pris par ce dit Gouvernement.

Tout coureur a donc l'obligation de s'assurer personnellement s'il doit subir le contrôle antidopage en consultant l'affichage disposé à la photo-finish sur la ligne d'arrivée.

En cas de contrôle, celui-ci sera effectué au Centre culturel du Pays des Collines, Grand Place n° 8.

14. Déviations et parkings.

A l'arrivée, les voitures des directeurs sportifs sont tenues d'emprunter la dérivation mise en place par l'organisateur qui se trouve à la Rue de l'Hôtel de Ville, à gauche, 250 mètres avant la ligne d'arrivée et qui les mènera à leur parking de départ (Grand Place), près de la permanence.

Chaque équipe prendra soin de respecter les endroits de parking prévus à leur intention, aussi bien au départ qu'à l'arrivée.

16. Prix (1.380,00 EUR)

Le paiement des prix en espèces se fait sur place par le Collège des Commissaires à la permanence d'arrivée et est remis, tant pour le classement inter-équipes que pour le classement individuel, entre les mains des chefs d'équipes.

a) Prix Individuels (1.000,00 EUR)

Etape (1^{ère} journée/1^{ère} étape - 2^{ème} journée/2^{ème} étape) : 3.005,00 EUR (20 prix)

140,00	120,00	100,00	80,00	65,00	45,00	30,00	20,00	20,00	20,00
20,00	20,00	15,00	15,00	15,00	15,00	15,00	15,00	15,00	15,00
10,00	10,00	10,00	10,00	10,00	10,00	10,00	10,00	10,00	10,00

b) Prix Clubs (380,00 EUR)

75,00	60,00	50,00	35,00	30,00	25,00	20,00	15,00	10,00	10,00
10,00	10,00	10,00	10,00	10,00					

17. Cérémonie protocolaire.

Les 3 premiers coureurs à l'arrivée devront se présenter, prioritairement, au podium protocolaire, situé sur le site d'arrivée (Grand Place) dans un délai maximum de 10 minutes après leur arrivée.

Tout qui serait absent à la cérémonie protocolaire, sauf cas de force majeure dûment reconnu, se verra infliger une amende et la suppression du prix qui se rapporte à son classement.

18. Réclamations.

Toute réclamation concernant un fait ou une décision intervenue durant la course est portée devant la Collège des Commissaires. La réclamation doit être introduite dans les 30 minutes après le délai d'arrivée ou, à défaut, après l'arrivée du dernier coureur. Toutefois les réclamations contre une première décision du Collège des Commissaires ou concernant le classement doivent être introduites dans les 30 minutes après la communication de la décision du classement.

Fréquence Radio : Canal 1 - 164.63125 Mhz

Après l'arrivée les résultats sont disponibles sur :
www.uitslagen.kbwb-rlvb.com ou encore sur fcwbhainaut.be

Mailing PUBLIPOSTAGE
Pour vos portes ouvertes
ou autres ...
(Fichier Excel à fournir)

Enveloppes personnalisées

Magnétiques véhicules

Cartes commerciales

En-tête de facturation

En-tête de lettre

Autocollants

Étiquettes

PVC Forex

Affiches

Flyers

Bâche

Reliures
Anneaux métalliques
Dos carré collé

Digi Print

Cartes de visite privée
Format :
135 x 85 mm 100 ex : 22 €
95 x 65 mm 100 ex : 20 €
Impression noir
et niveau de gris / recto

FAIRE-PART DE NAISSANCE
MARIAGE - MENU
BUROMAC - BELARTO

Rue Haute, 4 - 7911 Frasnes - 069/54 74 51
www.digiprint.in - eric@digiprint.in



Avec le soutien de
l'Administration Communale de Frasnes-lez-Anvaing